366-40

French French

N° 432.159

Fig.1

K is hollow for introduction of water

see fig 3 for shape of Baffle c-d

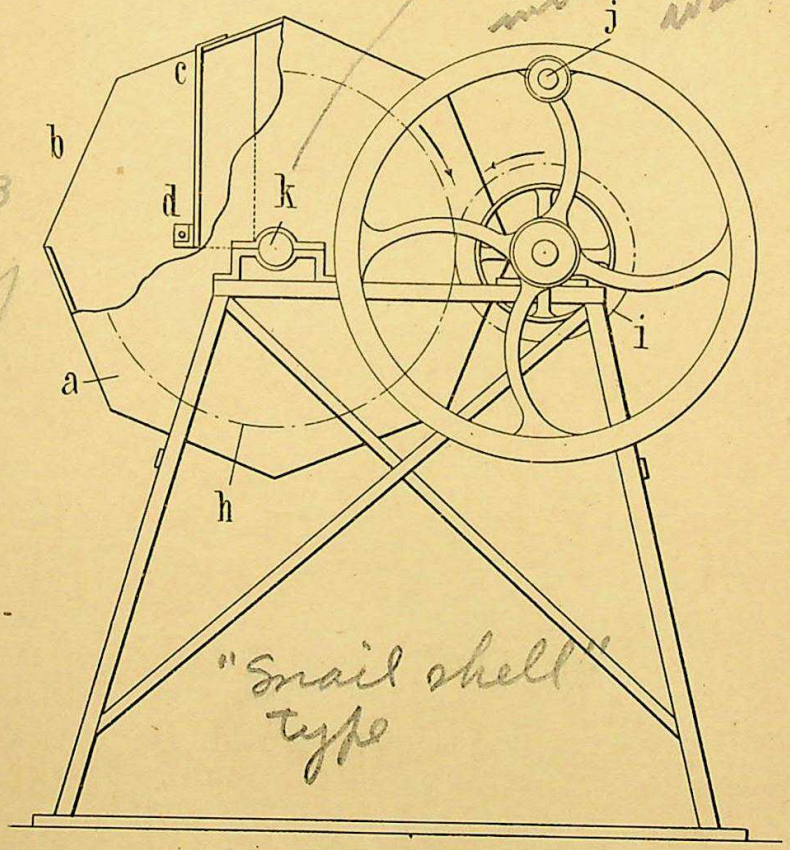

"Snail shell" type

Nov. 30. 1911.

(3-230a)

War With Spain.

INVALID

Cert. No.

Name,

Rank, ; Service,

Agency. { *Original Roll:*
Transf'd , 1 , to
" , 1 , to

Issue. Class Fee, $ Entered

Issued , 1
Mailed , 1
Rate and Period, $, *from* , 1

Deductions:

Disability:

Issue. Class Fee, $ Entered

Issued , 1
Mailed , 1
Rate and Period, $, *from* , 1

Deductions:

Issue. Class Fee, $ Entered

Issued , 1
Mailed , 1
Rate and Period, $, *from* , 1

Deductions:

Issue. Class Fee, $ Entered

Issued , 1
Mailed , 1
Rate and Period, $, *from* , 1

Deductions:

Disability:

Issue. Class Fee, $ Entered

Issued , 1
Mailed , 1
Rate and Period, $, *from* , 1

Deductions:

Disability:

INDORSEMENTS.

492 159

Fig.2

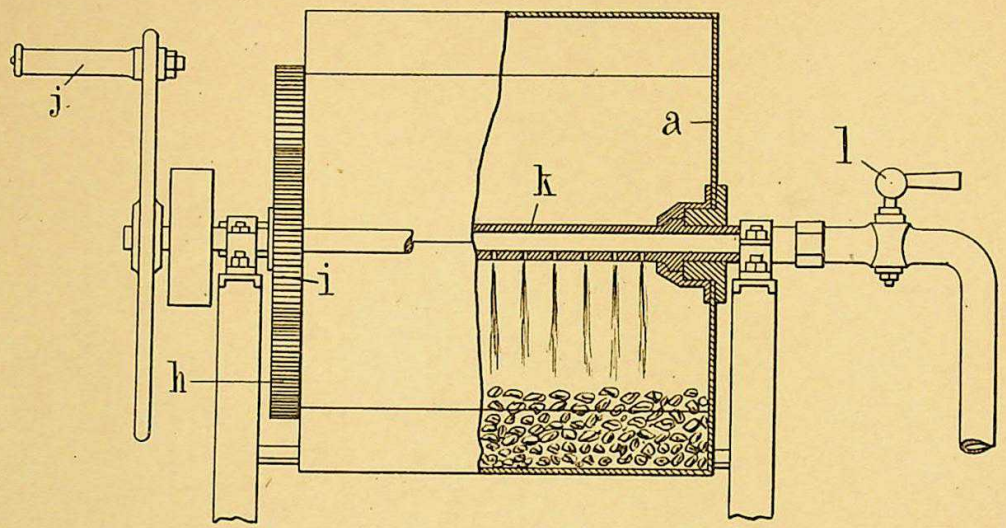

Fig.3

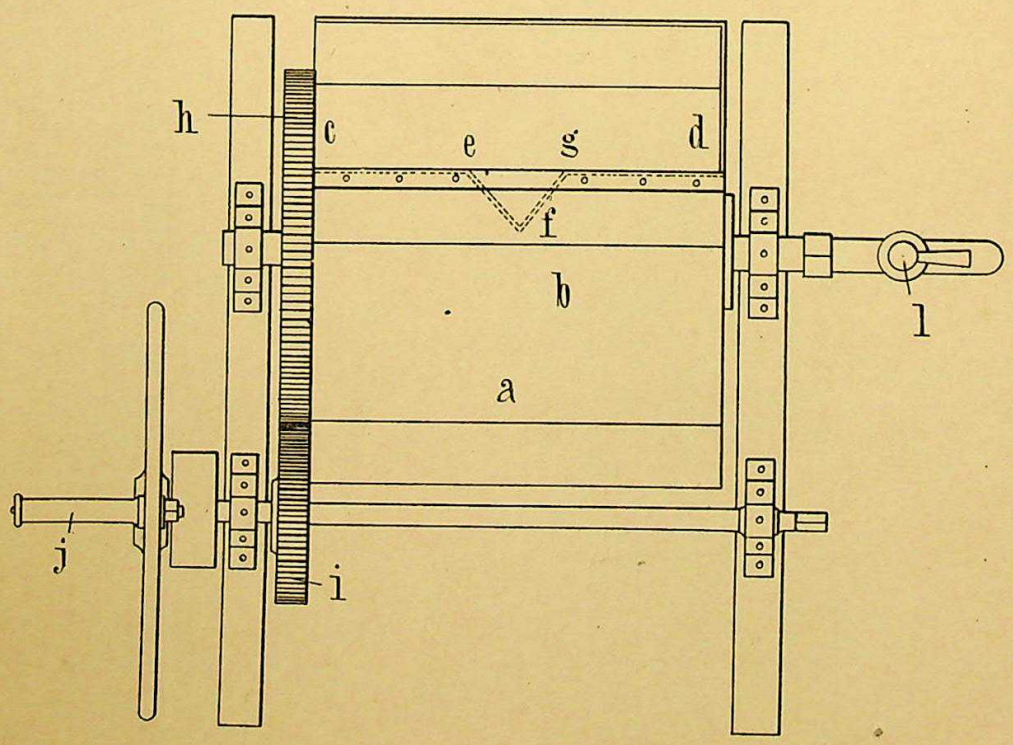

63 - Mortar Mixer

(3-230a)

War With Spain.

INVALID

Cert. No.

Name,

Rank, ; Service,

Agency. { *Original Roll:*
Transf'd , 1 , to
" , 1 , to

Issue. Class Fee, $. Entered

Issued , 1
Mailed , 1
Rate and Period, $, *from* , 1

Deductions:

Disability:

Issue. Class Fee, $. Entered

Issued , 1
Mailed , 1
Rate and Period, $, *from* , 1

Deductions:

Disability:

Issue. Class Fee, $. Entered

Issued , 1
Mailed , 1
Rate and Period, $, *from* ,

Deductions:

Disability:

INDORSEMENTS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION

DUPLICATA

VII. — Construction, travaux publics et privés.

1. — Matériaux et outillage.

N° 432.159

Bétonnière.

M. Joseph DAIME résidant en France (Bouches-du-Rhône).

Demandé le 12 juillet 1911.

Délivré le 28 septembre 1911. — Publié le 30 novembre 1911.

(Demande de brevet déposée en Belgique le 13 juillet 1910. — Déclaration du déposant.)

L'objet de l'invention est un appareil destiné à fabriquer mécaniquement les mortiers et les bétons.

Cette bétonnière est représentée sur les dessins ci-annexés.

La fig. 1 est une vue de profil;

La fig. 2 est une vue de côté, et

La fig. 3, un plan vu par-dessus.

A l'examen de ces figures, on voit que le corps principal est formé d'un prisme creux *a* et que ce prisme est ouvert en *b* sur une partie de son pourtour dans toute sa longueur. La forme peut être aussi cylindrique.

Cette suppression de la paroi extérieure est remplacée par une cloison *c d* (fig. 1 et 3); cette cloison n'est pas droite, mais affecte la forme *c*, *d*, *e*, *f*, *g* (fig. 3).

Ce prisme possède à une de ses extrémités une roue dentée *h* commandée par un pignon *i* mû par une manivelle *j* ou par une poulie afin de pouvoir être actionné soit à bras, soit par une force mécanique, suivant la grandeur de l'appareil.

Ce prisme tourne sur un arbre *k* fixe à ses deux extrémités; cet arbre est percé dans le sens de sa longueur pour recevoir une arrivée d'eau réglée par un robinet *l*; la partie inférieure de l'arbre est percée de trous rapprochés pour le mouillage du mélange (fig. 2).

L'arbre percé de trous peut être remplacé par deux tronçons d'arbres pleins, fixés sur chaque base du prisme et tournant dans les paliers au lieu d'être fixés sur ces derniers.

Dans ce cas, l'eau serait mise soit à la main, soit au moyen d'une manche indépendante.

La confection du mortier ou du béton se fait de la manière suivante :

L'ouvrier jette le mélange par l'ouverture *b* laissée béante devant la cloison *c*, *d* en quantité déterminée comme on le voit par la déchirure (fig. 2); aussitôt, on fait tourner l'appareil dans le sens indiqué par les flèches, et on injecte au fur et à mesure l'eau nécessaire.

On remarquera que, lorsque l'appareil tourne dans le sens indiqué par les flèches, le mélange se fait automatiquement, d'abord en roulant sur lui-même, ensuite en venant à chaque tour buter contre la cloison *c*, *d*.

Le roulement sur lui-même est en outre facilité par les faces du prisme.

Lorsque le mélange arrive contre la cloison, il se divise et continue à se mélanger en retombant dans la partie basse où il est visible et peut être facilement surveillé.

On remarquera surtout que, quoique cet appareil soit toujours ouvert, les matériaux ne

peuvent jamais sortir du corps principal pendant le fonctionnement.

Le béton terminé, on tournera en sens inverse des flèches, et l'appareil se videra seul soit sur le sol, soit dans une brouette, soit dans un wagonnet.

L'avantage de cette bétonnière résulte surtout dans la simplicité de ses organes et de sa manœuvre et dans la surveillance facile et continue des mortiers et bétons.

En effet, l'appareil, restant toujours ouvert, reçoit son chargement, fait le mélange et confectionne le béton ou le mortier au moyen de la rotation indiquée par le sens des flèches, le décharge au moyen d'une rotation en sens inverse, sans avoir besoin ni d'ouvrir ni de fermer l'appareil.

Cette bétonnière toujours ouverte se caractérise par les points principaux suivants :

1° Chargement facile de l'appareil;

2° Confection automatique du mortier et du béton.

3° Déchargement simple et instantané.

4° Mouillage du mélange, l'appareil étant en marche.

5° Surveillance continuelle de la confection des mortiers dans un appareil toujours ouvert.

RÉSUMÉ.

Appareil pour la fabrication du béton, caractérisé par un corps prismatique creux tournant sur un arbre creux perforé pour l'admission d'eau, ce corps étant ouvert sur une partie et comportant une cloison servant à obtenir un bon mélange, les matières contenues dans le corps creux venant frapper et rouler sur cette cloison quand l'appareil est mis en mouvement.

DAIME.

Par procuration :

MATRAY frères et Cie.

Pour la vente, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 87, rue Vieille-du-Temple. Paris (3e).